

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/France-Flamanville-150-kilos-au-lieu-de-100>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Flamanville : 150 kilos au lieu de 100**

2 mars 2023

France : Flamanville : 150 kilos au lieu de 100

Des fuites dans l'environnement et des rejets de gaz à effet de serre qui auraient pu être évités

Les fuites de liquides de refroidissement n'ont pas tari à la centrale nucléaire de Flamanville (Normandie). Malgré un quota annuel déjà atteint en août, EDF n'a pas stoppé ses "pertes" qui s'élèvent au total à un peu plus de 150 kilos pour 2022.

Les liquides de refroidissement, très utilisés dans les centrales nucléaires pour éviter la surchauffe de l'air et des équipements, sont des composés de différents types. Leurs effets sur l'environnement et leur durée de vie vont être différents selon le type de fluide utilisé. EDF ne précise pas quel fluide il utilise à Flamanville. Mais tous ces composés, à une pression atmosphérique normale, deviennent des gaz à effet de serre dont le pouvoir de réchauffement global (PRG) n'a rien de négligeable.

Tableau 1 – Décroissance et PRG (GIEC)

	Demi-vie Année	PRG		
		Horizon 20 ans	Horizon 100 ans	Facteur (20/100)
CO2	*	1	1	1
CH4 ¹	12,4	84	28	3
HFC-134a (R134A)	13,4	3710	1300	2,85
HFC-125 (R125)	28,2	6090	3170	1,92
HFC-32 (R32)	5,2	2430	677	3,6

Par exemple, 1 kg de fluide de type HFC-134a vaut 3710 kgeqCO₂ à l'horizon de 20 ans. **Une fuite d'un kilo de ce type de liquide de refroidissement équivaut donc à avoir rejeté 3 710 kilos de CO₂ [1].**

EDF avait déjà [déclaré mi août](#) un évènement significatif pour l'environnement car la quantité limite

annuelle de fuites de ces substances chimiques (100 kilos par centrale par an) était atteinte. Elles ont continué au même rythme moyen : 50 kilos "perdus" dans la nature tous les 4 mois. Le cumul annuel 2022 pour Flamanville s'élève à **151,575 kg**. Selon EDF elles sont "*majoritairement liées à la technologie*". **Des fuites qui pourraient donc être évitées si l'industriel changeait ses équipements**. Des équipements fuyards dont la surveillance et l'entretien ne sont manifestement pas assez fréquents pour empêcher les fuites et les stopper dès qu'elles sont initiées. Et il n'y a pas qu'à la centrale de Flamanville que le problème se pose.

Paluel (Normandie) a annoncé [plus de 1 000 kilos de fuites](#) de liquides de refroidissement en 2022, soit **10 fois plus que la quantité maximale autorisée**. Les centrales de [Golfech](#), de [Belleville](#), du [Bugey](#), du [Tricastin](#), de [Civaux](#) et de [Chooz](#) ont elles aussi toutes dépassé le seuil des 100 kilos en 2022. Plusieurs d'entre elles dépassaient déjà la limite de rejets l'année précédente.

Revenons à Flamanville. [Déjà en 2021](#), le site nucléaire avait "perdu" (relâché dans l'air) plus de 400 kilos de ces substances délétères. Certes il y a du progrès entre 2021 et 2022. Mais on est encore très loin des objectifs affichés de "zéro émission". Et même de la limite officielle annuelle, qui est déjà trop haute. **Et c'est sans compter les fuites de SF6** (Hexafluorure de soufre), un gaz servant d'isolant électrique dans les postes à haute tension et les transformateurs électriques. Méconnu du grand public mais bien connu des industriels, ce gaz est le plus puissant des gaz à effet de serre (17 500 fois le pouvoir de réchauffement global d'un kilo de CO2 à l'aulne de 20 ans [2]). Comme pour les liquides de refroidissement, la limite annuelle de fuites de SF6 est aussi fixée à 100 kilos par année par centrale nucléaire. Limite qui a elle aussi été [largement dépassée](#) par le site nucléaire normand en 2022. **Pour la 3ème année consécutive.**

À l'heure où le gouvernement assène que chaque geste compte, ceux des industriels pèsent particulièrement. **À se demander si EDF fait vraiment tout pour protéger l'environnement.**

Ce que dit EDF :

Evènements significatifs - février 2023

Publié le 02/03/2023

Environnement

10/02/2023

Au 31 décembre 2022, la centrale nucléaire de Flamanville 1&2 a comptabilisé au titre du cumul d'émission de fluide frigorigènes sur l'année 2022, 151,575 kg. Ces pertes s'expliquent majoritairement par des pertes liées à la technologie du matériel.

La direction de la centrale de Flamanville 1-2 a donc indiqué le 10 février 2023 l'évènement significatif environnement pour prendre en compte les nouvelles émissions depuis la première déclaration faite à l'Autorité de sûreté nucléaire le 11 août 2022.

<https://www.edf.fr/la-centrale-nucleaire-de-flamanville-1-2/les-actualites-de-la-centrale-nucleaire-de-flamanville-1-2/evenements-significatifs-fevrier-2023>

Notes

[1] Source : "[Certains gaz à effet de serre des centrales nucléaires](#)", Bernard Laponche, octobre 2020, Global Chance.

[2] Source : "[Certains gaz à effet de serre des centrales nucléaires](#)", Bernard Laponche, octobre

2020, Global Chance.

	Demi-vie*	PRG		
	Année	Horizon 20 ans	Horizon 100 ans	Facteur (20/100)
CO2	*	1	1	1
CH4	12,4	84	28	3
SF6	3200	17500	23500	0,74